GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

Les traits 1991 ont été mis à jour en utilisant l'image Landsat "Thematic Mapper" du 19 septembre 1991.

Compt. for. : 8900 - 8910 - 9214 - 9531 - 9565 - 7504 - 8010

A jour : avril 1997

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIEF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou relief, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Gué, pile sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par bandes	cr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe d'ensemencement et dégagement des tiges d'avenir	ced
Coupe de dégagement	cdg
Brûlage partiel (dégâts au sol)	brz
Plantation à racines nues	pr
Plantation en récipients	pp
Plantation en mottes	pm
Ensemencement	ens
Esthétique commerciale	ec

N.B. Ces interventions n'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Réseaux
- 1 sapin et/ou épinette blanche
- 2 épinette noire et/ou épinette rouge
- 3 pin blanc et/ou pin rouge
- 4 pin rouge
- 5 pin gris
- 6 thuya (cèdre)
- 7 pruche
- 8 mélèze
- 9 plantation

Pessière
- 10 épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée(dom.)
- 11 thuya (cèdre)
- 12 mélèze
- 13 pruche
- 14 pin blanc et/ou pin rouge
- 15 pin gris
- 16 sapin et/ou épinette
- (plantation d'épinette blanche)
- (plantation d'épinette noire)
- (plantation d'épinette noire)
- (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
- 18 sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse
- 19 thuya (cèdre)
- 20 épinette noire et/ou épinette rouge
- 21 pin blanc et/ou pin rouge
- 22 pin rouge
- 23 pin gris
- 24 pruche
- 25 mélèze
- (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin rouge
- 26 pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse
- 27 épinette noire et/ou épinette rouge
- 28 thuya (cèdre)
- 29 mélèze
- 30 pin blanc
- 31 pruche
- 32 sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin blanc
- 33 pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse
- 34 épinette noire et/ou épinette rouge
- 35 pin rouge
- 36 pruche
- 37 sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin gris
- 38 pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse
- 39 épinette noire et/ou épinette rouge
- 40 pin rouge
- 41 pin blanc
- 42 sapin et/ou épinette blanche

Cédrière
- 43 thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse
- 44 épinette noire et/ou épinette rouge
- 45 mélèze
- 46 pin blanc et/ou pin rouge
- 47 pin gris
- 48 sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Prucheraie
- 49 pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse
- 50 épinette noire
- 51 épinette noire et/ou épinette rouge
- 52 mélèze
- 53 pin blanc et/ou pin rouge
- 54 pin gris
- 55 sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Mélèzin
- 56 mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse
- 57 thuya (cèdre)
- 58 épinette noire et/ou épinette rouge
- 59 pin blanc et/ou rouge
- 60 pin gris
- 61 pruche
- 62 sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de mélèze européen)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze brun)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg)
— — — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — — avec sapin	F1 (Sa)	F1 (Sa)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb (F)	Bb (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)
— — avec pin gris	Bb (Pg)	Bb (Pg)
— — avec pin blanc	Bb (Pb)	Bb (Pb)
— — avec pin rouge	Bb (Pr)	Bb (Pr)
— — avec sapin	Bb (Sa)	Bb (Sa)
Bouleau à bouleau jaune	Bj (F)	Bj (R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
Peuplerale avec peuplier faux-tremble	Pe (F)	Pe (R)
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Érablière rouge résineuse	Er (R)	Er (R)
Érablière sirèmicole	Es (F)	Es (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (R)
— — — sur station forestière	M (F)	M (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
- — essences intolérantes
- — — essences tolérantes
- — — — sur station forestière
- — — — plantation

Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
- — à bouleau jaune

Peuplerale
- — avec résineux

Érablière rouge
- — résineuse

Érablière
- — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
- — à bouleau jaune
- — à peuplier
- — à feuillus d'essences intolérantes
- — à feuillus d'essences tolérantes

Plantation d'feuillus à souche
- — de bouleau jaune
- — de peuplier
- — de peuplier hybride
- — de tilleul d'amérique

TYPE DE COUVERT

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain agricole et élevage (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en cloisier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mesurés
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	20	70-30 (ans)
30	21-40	30	80-30
50	41-60	40	90-30
70	61-80	50	90-50
90	81-100	60	100-50
100	101 et plus	70	100-70

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplements majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Vieilleuse inéquienne: Peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans
Peuplements majorité des tiges entre 61 et plus de 60 ans

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m - 3m)	2 (3m - 7m)	3 (7m - 12m)	4 (12m - 17m)	5 (17m - 22m)	6 (22m - 27m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	Rien
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 % et plus	***

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : MARCEL SIROIS
SIGNATURE : Marcel Sirois

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

51 (3) (3) (3) 50 m (3) — densification, classe de perte, classe d'âge, classe d'origine, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

m (3) (m60) (01) — classe de perte, classe d'âge, année de l'origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 2
Unité de gestion — 23*-1*
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 22*

Mode de tenure ou de gestion — 0
Bloc d'aménagement — 00015*
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique — 3400
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 97410*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 1437*

Région écologique — 8g

Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN**

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 22° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-F-6 S.E.	22-F-7 S.O.	22-F-8 S.E.	22-F-9 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-F-3 S.E.	22-F-2 S.O.	22-F-1 S.E.	22-F-0 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-C-14	22-C-15	22-C-16	

22 F/2 S.O.